

L'engagement de non-divulgation est un passage obligé pour le candidat acquéreur lors de l'acquisition d'une entreprise. p.15

■ Cash-Cash |

Cette fois, ça y est !

Commentaire Yves Cavalier

Le patron de la Banque centrale européenne l'a annoncé : il est fort possible que la banque relève son taux directeur le mois prochain ! Autant dire qu'en avril, il ne faudra pas se découvrir d'un fil. Une hausse des taux, en général, ce n'est pas très bien vécu par les marchés, les marchés boursiers en particulier. Mais il peut y avoir des exceptions, notamment lorsque cette hausse est largement anticipée voire, comme c'est le cas, annoncée par les autorités compétentes. C'est vrai que le relèvement des taux est dans l'air du temps, et pour cause : l'inflation se situe aux alentours de 2,3 % cette année dans la zone euro. Soit nettement au-dessus de la limite de 2 % tolérée par la BCE. Et que dire alors de la Belgique qui est devenue championne de la catégorie avec un chiffre de 3,4 % !

Pour l'instant, la banque maintient donc son taux directeur à 1 %, là où il est descendu le 7 mai 2009. Et la remontée, attendue pour avril, serait donc la première depuis l'été 2008, lorsque la Banque avait relevé ses taux craignant pour l'inflation mais sans se soucier de la déglingue qui se préparait.

Des taux plus élevés, cela veut dire, pour l'épargnant que vous êtes, un rendement supérieur pour votre épargne. Du moins, sur le papier. En réalité, cette hausse de taux n'a pour autre fonction que de compenser la perte de capital engendrée par l'inflation qui ronge votre bas de laine. Disons que vous y perdrez un peu moins. A l'inverse, les taux débiteurs, ceux que l'on paie pour emprunter, seront plus élevés également. Donc vous payerez plus cher ce que vous achèterez à crédit. Avec le salon Batibouw qui s'achève et si la brique vous démanche au fond de l'estomac, c'est le moment de bien réfléchir à la formule la plus attrayante pour un emprunt à long terme. Taux fixe ? Taux variable ?

Il est certain qu'on est train de quitter une zone de quiétude sur le terrain du loyer de l'argent. Plus que jamais, il faut peser le pour et le contre mais, surtout, ne rien précipiter.

■ Investissements

Les secrets de Carmignac

► L'organisation de ce gestionnaire français vaut le détour.

Créée il y a plus de 20 ans par Edouard Carmignac, la société de gestion française éponyme se distingue dans le monde de la finance, tant par son organisation que par sa taille et par la cohérence de ses produits. "Notre volonté a toujours été de ne pas faire de gestion dédiée pour les institutionnels ou de gestion patrimoniale pour les particuliers, parce que nous ne voulons pas que nos gérants se dispersent dans des gestions avec des mandats particuliers. Ils peuvent ainsi rester concentrés sur la gestion de leurs fonds selon notre méthode et notre stratégie", explique Didier Saint-Georges, membre du Comité d'investissement de Carmignac Gestion. En 2002, cette société disposait de 797 millions d'euros sous gestion. Fin 2010, elle gère, à travers sa vingtaine de fonds, près de 55 mil-

Epinglé

Un petit nouveau !

Fonds. A noter que Carmignac n'a pas effectué sa croissance grâce à la multiplication du nombre de ses fonds. Cette société ne lance un nouveau fonds que si elle est certaine de pouvoir dégager un bon potentiel durable à long terme dans ce domaine. Dans peu de temps, un nouveau fonds va être lancé qui investira sur les pays émergents à la fois en actions et en obligations. "Ce n'est pas un fonds réclamé par le marketing ou par nos clients, mais nous avons développé une réelle expertise dans ce domaine, et nous offrons un produit innovant dans la mesure où il combine à la fois la partie obligatoire et actions", note Didier Saint-Georges. Un fonds qui sera sans doute vendu avec l'efficacité qui caractérise Carmignac au niveau commercial depuis de nombreuses années. Affaire à suivre en regardant toujours le prospectus et les frais ! (I. de L.)



liards d'euros. Elle est détenue majoritairement par Edouard Carmignac et par les membres du personnel de la société. Cette structure lui assure une indépendance certaine.

Comment gère-t-on une telle croissance sans perdre son âme et ses spécificités ? "Durant les dix premières années de notre existence, il était plus difficile de nous distinguer, c'était une période de gestion assez classique. Ensuite, avec l'éclatement de la bulle Internet dans les années 2000 et la crise des subprimes en 2008, nous avons pu nous différencier. Il s'agissait d'un test grandeur nature qui nous a permis de démontrer la bonne tenue de nos fonds et d'accroître considérablement nos actifs sous gestion", ajoute Didier Saint-Georges. En effet, les actifs sous gestion étaient encore de 12 milliards d'euros en 2007 et ont été multipliés par quatre en trois ans pour s'établir à 55 milliards d'euros en 2010.

Au départ, cette société est entrée sur le marché avec des produits innovants pour l'époque : des fonds patrimoniaux actions-obligations. Les gestionnaires ont toujours eu pour politique de ne pas suivre les indices, mais de s'en tenir à une gestion de conviction. Les risques

ont été bien contrôlés durant la crise et les gestionnaires se sont toujours positionnés sur des grands thèmes.

Actuellement, les quatre grands thèmes qui sont suivis sont les pays émergents, les matières premières et l'or, l'Europe et un grand thème regroupant l'innovation, l'environnement et la santé. Ces fonds ont un taux de rotation assez faible, car ils ont une logique à moyen terme, leur période idéale d'investissement étant de trois à cinq ans. "Notre croissance ne nous a pas pénalisés, au contraire ! Notre taille nous permet désormais d'augmenter la qualité des services fournis par nos partenaires. Par exemple, nous sommes parmi les premiers appelés par les sociétés qui effectuent des recherches sur valeurs. Nous avons donc accès à l'information plus rapidement que d'autres acteurs plus petits. D'autre part, lorsqu'il y a des émissions primaires d'obligations très demandées, nous pouvons désormais en bénéficier parmi les premiers, alors que tout le monde ne sera pas nécessairement servi. Nous pouvons aussi, grâce à notre taille, attirer de meilleurs gérants. Nous gardons une taille humaine et un modèle cohérent", souligne Didier Saint-Georges.

Isabelle de Laminne